

Docteur en histoire, professeur en lycée et chargé de cours à l'université Paris I-Panthéon-Sorbonne, **Éric Godeau** a publié en 2008 *Le tabac en France de 1940 à nos jours*, un ouvrage tiré notamment des archives de la Seita et du ministère des Finances.



Le taux de remise, revendication prioritaire



Le tabac en France de 1940 à nos jours, histoire d'un marché, Éric Godeau, 2008, éditions PUPS, 474 pages, 30 €.

Quelle image de la Confédération ressort de vos recherches sur le tabac ?

Éric Godeau : J'ai découvert une profession assez soudée, surtout ces vingt dernières années, puisque sur la défensive en raison de la guerre antitabac, des hausses de taxes, de la perte de densité du réseau... C'est une profession qui souffre : son image s'est dévalorisée en même temps que celle du tabac, même si

le débitant bénéficie toujours d'un rôle social important, notamment en province ; de plus en plus confrontée à la contrebande et aux achats transfrontaliers, ses perspectives économiques ne sont pas très réjouissantes, a fortiori aux frontières, où la situation est extrêmement préoccupante. La profession parvient néanmoins à se

faire entendre des pouvoirs publics, de par l'importance des taxes qu'elle recueille et son vote plutôt conservateur – on dit encore que la politique se fait au café. J'ai d'ailleurs noté, au fil de mes recherches, que les ministres des Finances successifs – aujourd'hui du Budget – se rendent chaque année au banquet des buralistes.

Quels éléments relatifs aux buralistes ont retenu votre attention au fil de vos recherches historiques sur le tabac, qui couvrent les cinquante dernières années ?

E. G. : Les années 1950 et 1960 représentent l'âge d'or « social » des débitants. On n'avait pas encore de préoccupations de santé publique vis-à-vis du tabac, qui était encore valorisant. Les débitants étaient 50 000, le bar-tabac était le lieu de convivialité, d'échange, de toute la société. À la fin des années 1970 et dans les

années 1980, on peut parler d'âge d'or « commercial » pour les débitants de tabac, avec une consommation de tabac très importante, mais aussi la fin du monopole d'importation en 1976. Celle-ci a permis l'arrivée de fabricants de tabac étrangers, qui courtoisaient ardemment les débitants de tabac afin qu'ils mettent leurs produits en avant. Concernant les grands combats de la profession, c'est indéniablement le taux de remise sur le tabac qui a toujours été la revendication prioritaire des débitants. En 1965, un projet visant à les intéresser sur les ventes de tabac avait d'ailleurs été élaboré par la Seita et la direction générale des Impôts. En raison de l'opposition de la Confédération, pour qui les gros débits auraient été avantagés, et des premières préoccupations de santé publique liées au tabac, ce projet d'intéressement n'a jamais abouti.